

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 29, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 45, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 23, 9 41, 11 23, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS	
DU 8 JANVIER	
3 0/0	58 50
4 1/2	84 50
Emprunt 1872 (50/0)	93 70
Emprunt 1871	93 70
DU 9 JANVIER	
3 0/0	58 45
4 1/2	84 25
Emprunt 1872 (50/0)	93 60
Emprunt 1871	93 65

ROUBAIX, 9 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Voici bien à peu près un mois que nous n'avions pas été menacés d'une crise gouvernementale; c'était trop, beaucoup trop, pour un grand pays. On l'a compris et grâce au libre jeu des institutions parlementaires, le ministère a été battu hier à l'Assemblée; demain, tout à l'heure peut-être, nous apprendrons qu'il s'est retiré, sinon tout entier, au moins en partie.

C'est le projet de loi sur les maires qui a causé cette déroute. M. de Broglie voulait le vote immédiat de la loi. On lui a fait remarquer que cette loi était un palliatif très-insuffisant et que si un gouvernement conservateur pouvait en faire un bon usage un gouvernement révolutionnaire pouvait aussi s'en servir pour accomplir beaucoup de mal.

Selon les députés qui ont combattu le projet ministériel, la plupart des conseils municipaux étant gangrenés de radicalisme, les maires conservateurs seraient impuissants; le seul remède efficace serait la discussion et la mise en pratique immédiates de la loi organique municipale qui, si elle s'inspire de principes de vérité et de justice, peut et doit rendre la direction des affaires communales au parti conservateur. M. le vice-président du Conseil a combattu ces raisons, mais le vote lui a donné tort: par 268 voix contre 226, le projet de loi a été renvoyé après la discussion de la loi organique. Il y a eu, comme on le voit, beaucoup d'abstentions; les plus nombreuses semblent s'être produites du côté droit de l'Assemblée.

Il se peut que ce vote amène la retraite du ministère ou tout au moins de M. le duc de Broglie, vice-président du Conseil.

On écrit de Saint-Sébastien, 6 janvier, que le général républicain Loma s'est embarqué dans ce port avec trois bataillons pour une destination inconnue. Le général carliste Florento, avec le commandant Roja, se sont emparés de Ceniero, sur la rive droite de l'Ebre. Ils ont fait prisonniers 50 républicains et se sont emparés de 150 fusils.

A Carthagène, les assiégés continuent à occuper les faubourgs Saint Antoine et du Mont Calvaire. Le feu des insurgés n'a pas réussi à les déloger. La canonade des forts est plus faible, tandis que les troupes du gouvernement semblent avoir repris un nouveau courage à la suite du coup d'Etat exécuté à Madrid. Depuis hier le feu contre es positions des insurgés a été plus vif, et on s'attend à un prochain assaut général contre Carthagène.

La Iberia prétend que MM. Figueras, Salmeron et Pi y Margall ont fait des

démarches auprès de M. Castelar en vue d'obtenir son concours pour la réorganisation du parti fédéral. M. Castelar aurait refusé avec dédain.

On lit dans l'Assemblée nationale: « Nous pouvons affirmer qu'aucun projet de loi sur la presse n'a encore été soumis à l'examen du conseil des ministres; M. Magne n'a donc pas eu à combattre les dispositions draconiennes de ce projet, comme l'ont annoncé des journaux. »

Le frère Philippe.

Celui-là aimait le peuple, parce qu'il aimait Dieu et qu'il pratiquait la religion du dévouement et du sacrifice. Il aimait le peuple, parce qu'il était chrétien et que l'Evangile fut une grande et merveilleuse nouveauté au service des humbles, des petits et des pauvres. Que d'étranges et de sinistres serviteurs a rencontrés la cause du peuple depuis plus de quatre-vingts ans! Ils ont trompé le peuple pour en faire leur complice, ils se sont servis de lui comme d'un escabeau pour monter, comme d'un instrument pour renverser; ils se disaient dévoués au peuple et n'étaient dévoués qu'à leurs propres intérêts, à leurs propres passions, à leurs ardent convoitises. Tous ces charlatans et ces faux héros de la démocratie ne laissent aucune trace dans la mémoire humaine ou n'y laissent qu'une trace sans honneur; et le modeste génie, le grand homme de bien qui porta sur la terre le nom de Frère Philippe, cet infatigable et puissant ouvrier de la cause populaire, vivra toujours; il vivra dans le respect et l'amour, non pas seulement de ses frères de France qui l'ont vu à l'œuvre, mais de tous les honnêtes gens de son temps et de tous les pays et de la plus lointaine postérité. Sa gloire est vraiment catholique, car elle s'étend aux deux bouts de la terre, partout où se rencontrent des écoles chrétiennes.

C'est à peine si on ose parler de gloire quand il s'agit d'un homme qui a toujours fait le bien en voulant toujours rester dans son obscurité; mais si les saints livres défendent de louer les vivants, surtout les vivants qui ont pratiqué l'humilité, ils nous ont appris à saluer la gloire qui sort d'un tombeau. Le lendemain de la mort, toutes les œuvres parlent du fond du cercueil. Cette heure est venue pour le Frère Philippe, et samedi prochain ses funérailles seront un triomphe.

Son berceau nous apparaît au plus fort de nos tempêtes, entre les massacrés de septembre et l'échafaud du 21 janvier; son enfance s'écoula au milieu des soins chrétiens; il commença à assister à nos saints mystères dans la maison paternelle, devenue un asile pour des prêtres persécutés. Le catéchisme était proscrit lorsqu'il en épela les premières syllabes; lorsqu'il s'agenouilla devant la croix, elle était un signe banni; on se cachait alors pour prier. Ce fut ainsi que son âme se prépara à une longue vie de dévouement.

Sa vocation pour l'enseignement dans les Ecoles chrétiennes lui fut une révélation du bien qu'il pouvait accomplir

en ce monde. L'institut des Frères se réorganisa à Lyon; il y entra le 6 novembre 1809; il avait dix-sept ans; il quitta son nom de Mathieu Bransiet pour celui de Frère Philippe qui devait prendre rang parmi les beaux noms du dix-neuvième siècle. Ce fut le 2 novembre 1817 qu'il fit sa profession. Le mois de novembre, qui avait été le mois de sa naissance, fut ainsi pour lui le mois d'une vie nouvelle. Quelques années d'enseignements à Lyon lui marguèrent sa place, et la congrégation comprit bien que la Providence lui avait envoyé un trésor au sortir des orages qui avaient tout détruit ou tout dispersés. Nommé, en 1823, directeur de la commune de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le Frère Philippe, placé plus haut, fut mieux vu, et ses rares aptitudes et sa vertu lui acquirent au plus haut degré l'autorité et le respect.

Chose admirable! il a gardé cette direction pendant cinquante et un ans, et ce long espace de temps se montre à nous tout rempli d'actes utiles, d'œuvres spéciales incompréhensibles de progrès continus dans l'enseignement populaire. Il a empreint de sa propre supériorité tout ce qu'il a touché, et mis le sceau de la perfection à cet institut qui naquit, il y a deux siècles, d'une grande et sainte pensée, et dont les destinées ont été si profitables à la civilisation. Il avait pu s'inspirer plus librement de son propre génie en devenant assistant du supérieur général en 1830, et surtout en devenant, en 1838, supérieur général en remplacement du Frère Anaclel. L'accroissement de la congrégation dont il était le chef et des écoles qui en étaient comme les rameaux sur toute la surface de la terre, a été preuve visible de cette puissance attachée au Frère Philippe; le nombre des Frères s'est quadruplé, le nombre des élèves s'est doublé; il se rapproche aujourd'hui du chiffre de quatre cent mille.

Qui dira tout le bien enfanté par ces écoles d'où sortent des générations pénétrées d'idées morales? Que de bonnes leçons pour l'intelligence et pour le cœur, et qui devaient comme le patrimoine de milliers de familles! Que de bons grains semés et quelles moissons! Quelle concurrence faite à l'esprit du mal, à l'esprit de haine et de révolte, à tous les artisans de ruine qui encombrèrent les chemins de ce temps! Quelles luttes tranquilles, persistantes et salutaires, et quel contrepoids! Le Frère Philippe fut l'homme prédestiné pour proportionner le secours au besoin et construire obscurément des barrières contre les flots ravageurs. Il aimait le peuple et il aimait son pays, et le prouva bien lorsque, au milieu de nos derniers désastres, il mit les maisons de son ordre au service de toutes les souffrances, et que les Frères des écoles chrétiennes devinrent infirmiers et brancardiers. Le Frère Philippe, qui avait donné tous les bons exemples, donna aussi l'exemple du patriotisme intrépide, et cette croix d'honneur qu'il avait deux fois refusée sous des gouvernements précédents, il fut contraint de l'accepter parce qu'on la donnait à sa congrégation!

Pour que nulle consolation ne manquât à sa belle vie, le Frère Philippe était, le 1er novembre 1873, aux pieds du Pape. C'est toujours ce mois de novembre que nous reconstruisons; c'était le 21 novembre qu'il avait été élu supérieur général. Il était donc à Rome le 1er novembre 1873, comme pour prendre congé du Chef de l'Eglise avant de prendre congé de la vie, et pour entendre proclamer l'héroïsme des vertus du vénérable de La Salle, dont il poursuivait le procès de béatification avec une si filiale persévérance. Le Frère Philippe, octogénaire, fit le voyage de Rome doucement et sans fatigue, comme il l'eût fait aux jours de sa jeunesse; mais l'homme n'a qu'une tente sur la terre, ses jours, courts ou nombreux, y sont comptés; un souffle d'hiver est venu éteindre ce flambeau qui est allé se rallumer dans le ciel.

En apprenant la mort du Frère Philippe, chacun s'est senti en deuil et a compris que quelque chose de grand nous était ravi; il y a des hommes qui sont l'édification et les ornements du monde, et lorsque nous les perdons, il nous semble voir se faire autour de nous une triste solitude. Plus les temps sont mauvais, plus de telles pertes nous frappent par l'urgence. Des hommes comme le Frère Philippe sont rares; il était un héros, et c'est pourquoi il ne put échapper au pinceau d'Horace Vermet. Dieu nous prête de ces hommes pour nous inspirer plus fortement le goût du bien. Que ce goût du bien nous reste au cœur, et nous serons utiles à la France! Lorsque un grand serviteur de Dieu s'en va, il laisse toujours une postérité; l'œuvre du Frère Philippe sera continuée, mais continuons-la nous-mêmes dans la mesure de nos forces et dans la diversité de nos situations, en aimant vraiment le peuple, ce peuple que le Christ a aimé, et auquel les perversités révolutionnaires ont fait tant de mal. POUJOLAT.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 8 janvier

La séance est ouverte à 2 heures 30, sous la présidence de M. Buffet.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée procède au tirage au sort de ses bureaux.

Cette opération commencée à 2 h. 40, se termine à 3 h. 1/4.

L'Assemblée passe à la discussion du projet de loi concernant l'Opéra.

M. DE LONGERIE combat le projet en alléguant la situation du budget.

M. LE COMTE D'OSMOY rapporteur, et LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE défendent le projet, qui est adopté par 517 voix contre 42.

Un projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur l'exercice 1873, un crédit supplémentaire de 20,000 fr. au chapitre 8 (encouragement aux manufactures et au commerce) et d'annuler pareille somme au chapitre 9 (pêches maritimes), est adopté à l'unanimité de 574 voix.

Le projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'Intérieur, un crédit supplémentaire de 3,200,000 fr. en faveur des Alsaciens-Lorrains qui conservent la qualité de

Français, est adopté sans débat à l'unanimité.

Un projet de loi tendant à reporter à l'exercice 1874 une somme de 4,000,000 fr. restant disponible sur le crédit affecté par la loi de finances du 28 mars 1872, à la liquidation des dépenses de guerre non classées, est également adopté sans débat.

L'Assemblée passe à la discussion du projet de loi relatif à la nomination des maires.

M. LE MARQUIS DE FRANCLIEU demande que l'Assemblée ajourne la discussion du projet de loi sur les maires jusqu'à la discussion du projet de loi organique. L'orateur déclare qu'il faut éviter de porter la main sur les franchises traditionnelles des communes. Il ajoute que ce n'est pas la compression qu'on transformera le pays, mais en plaçant les électeurs dans des conditions qui les engagent à voter dans le sens conservateur.

M. CLAPIER, rapporteur, combat l'ajournement; en alléguant que l'Assemblée a voté l'urgence.

L'orateur s'attache à démontrer que l'ajournement équivaudrait à un rejet.

M. PICARD appuie l'ajournement, qui est combattu par M. le duc de Broglie.

Un scrutin est ouvert sur la proposition d'ajournement.

L'Assemblée adopte, par 268 voix contre 226, la proposition d'ajourner la discussion de la loi sur les maires jusqu'à la discussion de la loi municipale.

La remise officielle des Barrettes

Hier matin à eu lieu à la chapelle du château de Versailles, la cérémonie de la remise des barrettes aux cardinaux récemment nommés. Dès neuf heures, un public d'élite affluait à la chapelle. Un peloton du génie formait la haie à la porte pour rendre les honneurs militaires au président de la République et aux cardinaux. A dix heures, le clergé de Versailles a pris place sur les sièges qui lui étaient réservés devant le chœur. A dix heures et demie, M. le président de la République faisait son entrée dans la chapelle. Le clergé l'a reçu à la porte et l'a conduit jusqu'au fauteuil en velours rouge et or, placé en face l'autel dans le chœur, qui lui était destiné. M. le président de la République était accompagné de M. le vice-président du Conseil, du ministre des affaires étrangères et du ministre des cultes. Il était suivi des officiers de son état-major: MM. le colonel d'Abzac, le colonel Robert, le commandant de Vaugoussan, le lieutenant de vaisseau de Langsdorf, le lieutenant prince de Berghes, M. le Vicomte d'Arcourt, secrétaire-général de la présidence, accompagnait également le maréchal. Les officiers de la suite ont pris place derrière.

Les ministres occupaient à sa droite les fauteuils qui leur étaient réservés. — Peu après, Mgr l'évêque de Versailles est entré, suivi de son clergé.

La messe a été dite par le chapelain. Pendant la messe, M. Faure, de l'Opéra, M. Grisy, de l'Opéra et les chœurs qu'il dirige, M. Battu, violoncelliste, ont fait entendre divers morceaux religieux.

A l'issue de la messe, les cardinaux, récemment nommés, sont arrivés au château dans des voitures de gala, à la livrée du maréchal, précédés et suivis de piqueurs. Ils se sont retirés dans une pièce du château, voisine de la chapelle et peu après ont fait leur entrée dans la chapelle. Ils étaient en costume d'évêque avec la calotte rouge de cardinal.

Les cardinaux ont été introduits par M. Mollard, rédacteur au ministère des affaires étrangères. Ils étaient accompagnés des ables

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 10 JANVIER 1874

— 12 —

LA FIANCÉE

DU

MAITRE D'ÉCOLE

PAR HENRI CONSCIENCE

VI

— Mère, mère, tais-toi, balbutia Hélène, je ne le hais point.

— Tu ne le hais point? répéta la mère étonnée. Et ta conduite depuis ton mariage atteste le contraire.

— C'est possible; j'ai cru aussi que je le haïssais; mais, depuis huit jours, un rayon de lumière est descendu dans mon âme. Ce qui me fait trembler en sa présence, ce qui me fait fuir, c'est un sentiment d'effroi insurmontable. La cause de cette peur, ne la devines-tu pas, mère?

— Ce sont des idées folles, Hélène. Tu dois les chasser.

— Et d'ailleurs, Valentin n'a-t-il pas été l'instrument de la cruelle contrainte que mon père a voulu exercer sur moi?

— Ah! Hélène, tu sais bien que le seul but de Valentin était de t'épargner une vie malheureuse.

— Oui, je sais du moins que toi, ma

mère, et peut-être aussi M. Stoop, vous l'avez cru. Mais Dieu m'a créée pour me dévouer, pour me sacrifier volontairement au bonheur et à la consolation des autres. Toute violence devait trouver ma nature rebelle, toute violence devait me briser. Juge, en outre, combien mon âme devait être aigrie et blessée, puisqu'on avait exercé sur moi la violence la plus grave qu'on puisse infliger à une créature humaine, à une femme. J'ai cru longtemps que ce ressentiment était la seule chose qui m'éloignait ainsi de lui... Car, sois-en sûre, je ne le hais point.

Sa bonté angélique, sa patience, les mille tentatives qu'il fait pour m'être agréable, tout cela ne me laisse pas insensible... Ah! s'il devenait malade par ma faute! Ses cheveux ont blanchi! O Dieu! Et je lui suis reconnaissante, et je voudrais le consoler, lui demander pardon, l'encourager... Mais il y a entre lui et moi un obstacle dont la seule pensée me bouleverse et me glace... Vois, mère, vois comme je tremble!

— Sois forte, Hélène, dit madame Minnens en serrant la main de sa fille avec joie; quelles bonnes paroles tu viens de dire! Si le pauvre Valentin avait pu l'entendre, il serait tombé à tes pieds pour te remercier.

— Et cela suffirait pour me remplir de crainte et me faire tomber dans une crise nerveuse, soupira Hélène.

— Si je ne savais le contraire, je croirais, Hélène, que ton esprit est dérangé!

murmura madame Minnens. La gratitude et l'amitié l'épouvantent. Que dirais-tu donc de l'innocence, de la haine?

— L'amitié, dis-tu, mère? Ah! s'il pouvait n'être que mon ami!

— Ton ami? Mais il t'aime comme la lumière de ses yeux.

— Je le sais, et c'est là l'abîme qui me tient éloigné de lui.

— Ce sont là des idées malades, mon enfant. Chasse ces folles rêveries. Une femme qui souhaite que son mari ne l'aime pas, est-ce que ce n'est pas absurde?

— Hélas! tu ne veux pas me comprendre, mère!

— Allons, Hélène, prends une bonne résolution. Tu es maintenant dans une disposition favorable. Viens avec moi trouver Valentin, et répète-lui tout ce que tu viens de me dire, pas autre chose, et il en sera fou de joie.

Elle s'était levée et voulait prendre le bras de sa fille pour l'emmener, mais Hélène résista.

— Non, mère, dit-elle, laisse-moi, je t'en prie. Tu désirais avoir l'explication de ma conduite envers lui. Pourquoi ne veux-tu donc pas écouter ni comprendre cette explication?

— Eh bien, parle, mon enfant.

— Mère, l'amitié se contente d'une douce parole et elle n'exige pas davantage; mais l'amour, où est la limite de ses exigences?

— J'ai compris depuis longtemps, mais c'est un enfantillage auquel je ne

veux pas m'arrêter; tu es mariée et tu as des devoirs à remplir. Puisque tu refuses de me suivre auprès de Valentin je vais lui dire que tu le pries de venir près de toi.

— Oh! épargne-moi, mère, je t'en supplie. Je crois également que je finirai par surmonter ma crainte; mais donne-moi un peu de temps.

— Non, non, s'écria madame Minnens en riant; il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Ne t'écoute pas ainsi, Hélène, cela te rend faible et irrésolue. Laisse-moi faire; avant que je retourne à la maison, tout sera fini, et je pourrai annoncer à ton père, à sa grande joie, que toi et Valentin, vous êtes devenus les gens les plus heureux du monde.

Hélène sauta au cou de sa mère et essaya de la retenir.

— Aie pitié, sois miséricordieuse, dit-elle en sanglotant. Vois comme mes nerfs s'agitent. Demain, demain.

— Non, aujourd'hui, mon enfant, répondit madame Minnens; je veux porter de bonnes nouvelles à la maison. Avant une demi-heure, vous aurez échangé le baiser de la paix et de la réconciliation définitives.

Elle détacha avec effort les mains d'Hélène de ses épaules et courut vers la porte.

— Mère! mère! ne me fais pas mourir, cria Hélène. O mon Dieu! elle ne m'entend pas!

Et elle s'enfuit en frémissant par une autre porte.

— On entendit plusieurs portes se fermer violemment derrière elle, puis tout rentra dans le silence, comme si le château était inhabité.

VII

Il était de grand matin; le soleil devait être levé depuis une demi-heure; mais sa lumière, encore faible, indiquait qu'il n'avait pas eu le temps de s'élever au dessus des brouillards de la nuit.

Valentin était assis dans une pièce du château, devant une table couverte de registres et de papiers; une lampe éteinte attestait qu'il avait veillé une partie de la nuit. Cette pièce était sans doute son cabinet d'étude. Un des pans de mur était caché par sa bibliothèque.

De l'autre côté, un grand bureau avec pupitre, au pied duquel on voyait un pesant coffre-fort en fer; un peu plus loin, dans un coin, il y avait une assez grande malle de voyage, sur laquelle on avait attaché avec des courroies un paletot d'hiver et un parapluie dans un étui de cuir.

(A suivre.)

Demi-ouvrier papetier

On demande, à l'imprimerie de ce journal, un demi-ouvrier papetier.